

Lettre aux amis de la police (et de la gendarmerie!)

20¹⁵ / 3

(IX^e année)



Tardi © Casterman

Cher(e)s collègues et ami(e)s

Ce sera sans doute la dernière *Lettre* avant l'été (sa rédaction est terriblement chronophage et, en dépit d'efforts répétés, je n'ai pas réussi à faire passer la durée légale de la journée de 24 à 48 h au prétexte fallacieux de problèmes astronomiques), mais, pour essayer de faire pardonner cette raréfaction, son propos sera dense et bien sûr souvent critique, à contre-courant des idées reçues...

Bien amicalement

Jmb

Vichy et la Shoah (suite)

Beaucoup d'entre vous ont eu la gentillesse de me remercier pour la tentative de mise au point (« Vichy et les juifs : Zemmour/Klarsfeld/Paxton au(x) risque(s) de l'Histoire ? », *Lettre aux amis* 2015/1 de janvier), qui leur a permis de découvrir une réalité beaucoup plus complexe et nuancée que le verdict caricatural et manichéen porté par la mémoire sociale et l'histoire officielle. Ils en ont profité pour me suggérer amicalement de développer ce propos dans un article « académique » et développé : ce à quoi je travaille (ce qui ne va pas améliorer la périodicité de cette *Lettre* !)

Sans surprise, l'équipe qui dirige la page des débats dans *le Monde* (Marc-Olivier Bherer, Nicolas Truong; Nicolas Weill) n'a pas souhaité faire paraître une mise au point, tout en me remerciant (mél du 9/12/2014) pour mon... « point de vue » (sic). Formule doublement intéressante et révélatrice : l'histoire critique et scientifique ne serait autre chose qu'un point de vue ; en revanche, ces jeunes gens en conviennent : les textes de Paxton, Klarsfeld, Sémelin qu'ils ont sollicités et publiés et qui avaient suscité mes remarques critiques, n'étaient qu'un point de vue et pas la vérité : ouf !

PS :

Au sujet de l'attitude — très variable et plus nuancée qu'on ne le dit encore — de policiers français¹ confrontés à des missions pour le moins inhabituelles comme l'arrestation de familles dont le seul « crime » était leur nationalité et la religion de leurs grands-parents, policiers qui ont leur part — comme des employés de ministère ou de préfectures, des prêtres, des anonymes dont on parle peu — dans ce « paradoxe français » que représente la survie des trois quarts de la communauté juive de France, je vous recommande vivement **le téléfilm de Patrick Volson, *Le Temps de la désobéissance*, qui sera diffusé par France 5 ce lundi 20 avril à 20h50**. Inspirée de faits réels — le sabotage de la rafle prévue le 19 juillet 1942 à Nancy, par les policiers du service des étrangers de la police (municipale !) de la ville — cette fiction — il n'existe pas d'étude scientifique de cet épisode — évoque avec talent et subtilité les ambiguïtés et difficultés de la situation.

¹ Faut-il rappeler que ce sont, surtout à la Paris (la PP) et en 1942, des policiers recrutés sous la III^e République et que par conséquent les expressions telles que « Police de Vichy... de Laval... de Pétain... » n'ont guère de sens. Encore moins en zone occupée où Vichy ne reprend partiellement la main qu'après les accords Bousquet-Oberg et où les Allemands refuseront longtemps l'étatisation des polices municipales prévue par la législation du printemps 1941.

Lundi 20 avril rediffusion sur France 5 à
20H50



"Le temps de la désobéissance "

Histoire vraie des 7 flics qui ont fait échouer la rafle de Nancy prévue le 19 Juillet 1942

avec Daniel Russo , Martin Lamotte, Jacques Spiesser, Thierry Gibault, Pascal Elso, Yannis Baraban ,Nadine Marcovici , Bernard Blancan , Jérémie Covillaut , Gérard Desalles.
production : Akéla (Annie VOLSON)
réalisation Patrick VOLSON
scénario: Corinne Atlas et Patrick Volson
dialogues : Corinne Atlas

présentation par l'historien Jean-Marc Berlière

Propos incorrects : erreur judiciaire et pseudos innocents.

Avec le « crime policier » qui, forcément, se vend mieux que le banal et vulgaire suicide², l'erreur judiciaire est sans doute le genre le plus populaire³ tant dans les dîners en ville, au café du Commerce que dans les médias. Les ingrédients sont vendeurs : qui n'aurait envie d'endosser les habits de Voltaire ou de Zola et de défendre des innocents injustement condamnés par une institution aveugle et partielle, ou encore ceux de Victor Hugo ou Jules Vallès pour accuser une police odieuse et criminelle qui ne recule devant aucun moyen pour faire avouer des innocents, disparaître ou fabriquer des preuves, susciter de faux témoignages ?

Parmi les « best sellers » de la catégorie, sujet préféré de journalistes peu scrupuleux et peu soucieux d'impartialité et de rigueur, d'auteurs de téléfilms ou de pièces de théâtre à thèse, aux côtés de l'affaire Ranucci⁴ qui a permis à Gilles Perrault d'endosser le costume de chevalier blanc des mauvaises causes — je ne parle pas bien sûr de la peine de mort, mais de la thèse de l'innocence de Christian Ranucci⁵ — figurent en bonne place les affaires Seznec et Mis et Thiennot, trois figures emblématiques de l'innocence bafouée et injustement condamnée.

Ces deux dernières affaires viennent de donner lieu à deux publications bien différentes mais particulièrement intéressantes.

² Je vous renvoie aux thèses conspirationnistes et totalement ineptes quand on prend le temps de faire des recherches sérieuses dans les archives concernant les suicides (car, au risque de décevoir, répétons qu'il s'agit bien de suicides) de Syveton, Philippe Daudet, Stavisky, Albert Prince ou, plus près de nous, Robert Boulin...

³ Néanmoins sévèrement concurrencé par la fortune sur internet du complotisme qui « revisite » les attentats du 11 septembre ou voit la main du Mossad dans les attentats de janvier 2015 à Paris ...

⁴ On ne saurait oublier bien entendu le crime de Lurs (affaire Dominici) qui a donné lieu à des interprétations et des hypothèses hallucinantes quand on a travaillé sur le dossier.

⁵ Tout à la thèse d'un mystérieux coupable au pullover écarlate (comme l'orchestre, première incursion d'un auteur dans le mythe), il néglige les faits attestés, multiplie les doutes sur des détails secondaires ou mineurs, utilise toutes les imprécisions des témoignages ou de l'enquête, méprise les faits matériels (et la famille de la victime, dont le père a essayé d'expliquer les souffrances et les sentiments dans un livre édité à compte d'auteur : Pierre Rambla, *Le « Cirque » rouge : ou Le mensonge médiatique et l'argent du sang*, Paris, Société des écrivains, 2008), mais n'explique pas comment — même prétendument torturé à l'aide de supplices chinois — un innocent a pu avouer à plusieurs reprises (aux policiers, au juge, au psychiatre), dessiner avec précision les lieux de l'enlèvement et, surtout, indiquer aux enquêteurs l'endroit exact où se trouvait enfouie l'arme du crime. Ce genre de thèse fantaisiste est facilité par le devoir de réserve auquel sont astreints les enquêteurs. Un policier de la PJ, Gérard Bouladou qui n'a évidemment pas le métier littéraire de G. Perrault et encore moins ses appuis médiatiques, a repris l'enquête en professionnel : la comparaison est édifiante (Gérard Bouladou, *L'Affaire du pull-over rouge, Ranucci coupable : Un pull-over rouge cousu... de fil blanc*, Nice, France Europe Éditions, 2005 ; *Autopsie d'une imposture. L'affaire Ranucci : toute la vérité sur le pull-over rouge*, Aix-en-Provence, Éditions Pascal Petiot, 2006). On notera que si M^e Lombard, un de ses avocats, a pris fait et cause pour la thèse de l'innocence de Ranucci, ce n'est pas le cas de ses deux confrères (notamment André Fraticelli). Le cinéma, en forçant encore le trait puisqu'on y voit un assassin qui n'est pas Ranucci, a soutenu la thèse de l'innocence à partir du livre de Perrault (*Le Pullover rouge*, de Michel Drach, 1979). Pour une cause légitime, l'abolition de la peine de mort, faut-il systématiquement dénaturer des faits, oublier les vraies victimes et accuser justice et police ?

L'affaire Seznec a vu un combat mené des décennies durant par un petit fils, Denis Le Her. En dépit de « shows » très rodés et d'un lobbying effréné qui a même touché une garde des Sceaux d'origine bretonne, en dépit d'un livre peu rigoureux vendu à deux millions d'exemplaires, ce dernier n'a pas obtenu une révision dont la 14^e demande, fondée sur des arguments parfois surprenants⁶, démontrait surtout une méconnaissance des documents judiciaires, des enquêtes de police et des faits.

Longtemps aidé dans son combat par des avocats de renom (J.-D. Bredin, D. Langlois) qui croyaient sans doute revivre l'affaire Dreyfus, Denis Seznec a récemment fait un *coming out* aux côtés de M^e Collard et affiché son soutien à Marine Le Pen et au FN⁷...

On imagine la gêne et l'embarras chez les admirateurs et soutiens du combattant pour la justice ! C'est le cas notamment d'un de ses compagnons de lutte des années 1970 et 1980, Denis Langlois, très proche de la LDH, grand pourfendeur des abus de la police et des dérapages de la justice dans divers *Livres noirs* qui, avec son *Guide du militant*, furent les livres de chevet d'une génération.

Notre homme vient de publier un ouvrage — *Pour en finir avec l'affaire Seznec* (Paris, La Différence, janvier 2015) — très intéressant par l'évolution qu'il traduit par rapport à un précédent paru en 1988 (*L'Affaire Seznec*, Plon)⁸ récompensé en son temps par le Prix des Droits de l'Homme.

L'avocat honoraire qui admet la culpabilité de Guillaume Seznec quant à la fausse promesse de vente, mais rejette au bénéfice du doute celle pour meurtre, y fait état du témoignage inédit de l'un des fils de Guillaume Seznec selon lequel Pierre Quéménéur serait mort le dimanche 27 mai 1923 au domicile des Seznec, tué par Marie-Jeanne Seznec qu'il poursuivait de ses assiduités. Les faits se seraient passés pendant l'absence de Guillaume Seznec (faut-il préciser que cela rend encore plus obscur le calendrier des déplacements de ce dernier ?). Il conclut que cette révélation devrait conduire à la « révision "au bénéfice du doute" » de la condamnation de Guillaume Seznec pour meurtre.

Outre l'amour déçu qui s'y lit et le sentiment de trahison qu'il exhale, l'ouvrage de Denis Langlois présente les faits de façon plus nuancée et s'oppose à la thèse de

⁶ Notamment l'argument téléologique par excellence qui a consisté à souligner la présence parmi la vingtaine de policiers amenés à enquêter sur commission rogatoire au moment des faits, de l'inspecteur Bonny qui allait appartenir 15 ans plus tard à la « gestapo » de la rue Lauriston. Bonny, jeune inspecteur, n'a joué qu'un rôle tout à fait marginal dans l'enquête, contrairement à ce qu'il affirmera à Fresnes à la veille de son exécution. La Chambre criminelle de la cour de cassation fait justice de la thèse de la « machination policière » dans son arrêt de décembre 2006.

⁷ Cf par exemple : <http://rolandagret.blog.lemonde.fr/2012/04/15/monsieur-le-her-alias-denis-seznec-fondateur-de-france-justice-rejoint-linscrit-au-barreau-gilbert-collard-pour-soutenir-lesprit-democratique-du-front-national/>
Et <http://blogs.mediapart.fr/blog/nightingale/121213/affaire-seznec-quand-denis-le-her-se-sert-du-nom-de-seznec-pour-ses-actions-au-fn>

⁸ Dont Yves Boisset a tiré un téléfilm *L'Affaire Seznec* (1993), avec Christophe Malavoy dont le portrait orne la couverture des éditions ultérieures du livre de Langlois. Ajoutons qu'un autre « spécialiste » de la justice et de ses erreurs, Robert Hossein, a tiré une pièce du procès de Seznec à partir des papiers de Me Baudelot, *Seznec - Un procès impitoyable*, présentée au Théâtre de Paris, du 26 janvier au 4 avril 2010.

Denis Seznec qui vend depuis toujours l'innocence totale de son grand-père pure victime d'une machination.⁹

Les journalistes du *Monde* l'avaient bien dit : l'histoire est un point de vue et l'engagement politique postérieur d'un descendant peut éclairer de façon différente une analyse qui se dévoile avant tout militante.

Je parlais plus haut de M^e Collard...

Quand il était membre du PS et du MRAP, cet ancien trotskiste¹⁰ (no comment) est l'un des avocats à s'être impliqué dans la défense d'autres « victimes » d'une « erreur judiciaire » particulièrement médiatisée qu'une demande en révision vient de remettre en lumière (Gilbert Collard, *La prière des juifs. Justice d'après-guerre, l'affaire Mis et Thiennot*, Denoël, 1991).

Rappelons brièvement les faits :

Mézières-en-Brenne (Indre), le 29 décembre 1946, Louis Boistard, garde-chasse d'un industriel — Lebaudy, le « baron du sucre » —, maître quasi-féodal de ce coin de la Brenne, pays d'étangs, de légendes et de brouillard, est assassiné à coups de fusils et son corps jeté dans un étang.

Les meurtriers et les circonstances du meurtre sont rapidement identifiés par les enquêteurs (les gendarmes rejoints par des policiers de la 17^e BR de PJ de Limoges).

Un groupe de chasseurs copieusement alcoolisé s'est violemment querellé ce dimanche après-midi-là avec le garde-chasse Boistard qui leur reproche de chasser sur les terres de son patron, M. Lebaudy. Deux des chasseurs, poussés par l'ambiance et l'alcool, mis au défi de mettre à exécution leurs menaces, ont accompli l'irréparable. C'est Raymond Mis qui, le premier, a tiré deux coups de feu sur le garde que Gabriel Thiennot a achevé à bout portant. L'enquête aboutit à leur arrestation et à leurs aveux. Ils seront condamnés à 15 ans de prison en 1947 après à leur 3^e procès puis, sous l'influence des campagnes menées par un comité de soutien particulièrement actif, graciés par le président Coty en 1954, après 7 années de détention.

Comité de soutien ?

⁹ Une enquête objective sur pièces a été menée par un ancien policier et permet d'avoir une idée des faits avérés et des légendes : Guy Penaud, *L'Énigme Seznec*, Éditions de La Lauze, Périgueux, 2006. On lira surtout, avec attention, l'arrêt n° 5813 du 14 décembre 2006 de la Chambre criminelle de la Cour de cassation rejetant la 14^e demande de révision :

https://www.courdecassation.fr/jurisprudence_2/chambre_criminelle_578/seznec_05_9710.html

et, avec non moins d'attention, le commentaire qu'en fait Me Eolas dans son « journal d'un avocat » : « La cour ne dit pas : Seznec était coupable. Cela a déjà été dit. Elle conclut que rien ne fait naître de doute à ce sujet. Et je voudrais que ceux qui considèrent cette vérité comme une évidence, parce que les larmes de Denis Le Her-Seznec sont sincères, parce que Tri Yan l'a chanté, parce qu'un policier parisien qui accuse un breton ne peut qu'être un menteur, parce que la justice ne peut que se tromper quand elle refuse de céder à l'opinion publique, je voudrais que ceux-là écoutent un peu ce qui a été dit. Traiter la justice de sourde, aveugle et folle, n'est-ce pas plus facile que d'admettre que l'on est soi-même autiste ? »

<http://www.maitre-eolas.fr/post/2006/12/20/494-pourquoi-seznec-n-a-t-il-pas-ete-rehabilite>

¹⁰ <http://www.magcentre.fr/64268-mis-et-thiennot-quand-gilbert-collard-etait-de-gauche/>

C'est qu'en effet, l'affaire a rapidement pris une tournure bien particulière : il faut dire que la période (l'occupation, l'épuration sauvage et leurs tensions ne sont pas loin), les acteurs — un industriel évidemment soupçonné de collaboration, des « policiers de Vichy », des accusés dont l'un (Thiennot) est communiste, l'autre (Mis) polonais, des avocats célèbres, André Le Troquer, ancien ministre socialiste de l'Intérieur et président de la Chambre des Députés (et par ailleurs figure centrale d'un scandale pédophile ultérieur, les « ballets roses »), M^e Maurice Garçon — tout se prête à donner un tour singulier à l'affaire qui tourne au règlement de compte contre une police et une justice non épurées, une affaire de classe, aux forts relents de xénophobie.

Tous ces ingrédients vont faire d'un crime banal, une affaire politique et de Mis et Thiennot, de nouvelles figures de victimes emblématiques d'une erreur judiciaire, d'une justice de classe, d'une police « pire que la Gestapo ».

Un instituteur communiste, Léandre Boizeau, va, le premier, argumenter cette thèse, dans le premier livre — *Ils sont innocents* — consacré à l'affaire. Sa thèse, reprise par Gilbert Collard en 1991 et soutenue aujourd'hui par M^e Jean-Pierre Mignard, avocat du comité de soutien, est toute entière dans l'accusation des tortures utilisées pour obtenir les aveux de ces innocents. Les aveux de Mis et Thiennot ont été obtenus par des sévices dignes de la Gestapo (forcément, des « policiers de Vichy » !) que les inculpés décriront avec un luxe de détails (encore développés dans l'ouvrage de M^e Collard) sur tous les plateaux de télévision (merci Bernard Pivot, merci Jean-Pierre Foucaud, merci Mireille Dumas, merci Jacques Pradel...), dans les émissions de radio (merci France Inter) : « Pour nous faire avouer, six enquêteurs nous tabassaient sans cesse, nous tiraient les oreilles jusqu'à les décoller, nous faisaient mettre à genoux sur des règles de fer, nous administraient des coups de tire-bouchon dans les côtes, nous tordaient les parties, nous pressaient les phalanges après avoir glissé des bouts de bois entre les doigts ».

Fin du flash-back et un détour par l'ego-histoire de l'auteur de cette *Lettre*...

Un village du Sénonais, 2011.

Il y a trois ou quatre ans, un lecteur de *Policiers sous l'Occupation* — il a alors 92 ans — m'écrivit pour me raconter comment, enfant de mineur, mobilisé et dans l'incapacité de rejoindre son Nord natal désormais en « zone interdite », il a présenté, en 1941, l'un des premiers concours organisés en zone non occupée par l'État français pour recruter ces « jeunes gens sains et sans passé politique » qui devaient constituer une nouvelle police, pilier indispensable de la Révolution nationale, dont Vichy voulait faire un corps d'élite. Affecté en « Police régionale d'État », il avait débuté dans l'Indre une carrière qui l'amena par la suite en région parisienne.

Rendez-vous pris, je rencontre Émile Lecocq, un géant qui ne paraît aucunement son âge, pour un entretien de plusieurs heures. Pendant le déjeuner, tout à fait incidemment, le policier retraité me raconte qu'il était en poste à Le Blanc sous l'Occupation et que, faute d'autre endroit pour recevoir tous les mis en cause dans l'affaire, le commissariat de la ville avait hébergé des jeunes gens impliqués dans le meurtre du garde-chasse Boistard que lui et ses collègues entendaient parler par les fenêtres des salles et des violons où ils étaient enfermés avant d'être interrogés.

Sa colère et son indignation étaient intacts devant les accusations de torture dont les enquêteurs — à commencer par l'ancien commissaire de Le Blanc, Georges Daraud — ont été systématiquement l'objet de la part des accusés et de leur comité de soutien. Très récemment encore, la télévision venait de diffuser une énième émission présentant Mis et Thiennot comme d'innocentes victimes d'une police usant de moyens de « gestapistes ». Ni la production, ni le réalisateur — pas plus que leurs prédécesseurs — n'avaient daigné répondre à ses lettres et donner la parole aux enquêteurs témoins des débuts de l'affaire.

Il avait accumulé, des décennies durant, des notes, des témoignages, et rédigé un manuscrit dont il me remit une copie.

Depuis longtemps passionné par cette affaire qui met en lumière de façon exemplaire les conséquences inattendues et pernicieuses de l'image noire de la police héritée de l'Occupation — personne ne semble s'étonner de voir des policiers user de tortures épouvantables, faire signer des feuilles blanches pour y rédiger eux-mêmes les aveux, etc... — mais noyé de travail et croulant sous d'autres projets plus urgents, j'ai raconté la chose à Gilbert Moreux dont j'avais apprécié et encouragé les recherches sur l'exécution de son père en juin 1944 par des « tueurs à façon » chargés de liquider des « traîtres » de l'envergure de ce maréchal ferrant d'un village de 300 habitants qui avait, pour son malheur, adhéré au PPF dans les années d'avant-guerre et qui devait représenter une menace suffisamment grave pour la libération de la France pour qu'on décide de l'exécuter dans son lit, devant sa famille¹¹.

Mon propos n'était pas innocent.

J'espérais bien que Gilbert Moreux ferait le travail que je n'avais pas le temps de mener moi-même parce qu'il imposait de chercher, de façon critique et scientifique, dans les archives, toutes les archives (et notamment judiciaires et policières), de croiser systématiquement toutes les sources, tous les écrits et témoignages pour essayer de mettre au jour la vérité sur une affaire largement opacifiée par sa médiatisation et les partis- pris d'autant plus catégoriques qu'ils sont le fait de gens qui ne connaissent l'affaire qu'à travers un seul filtre.

Je l'espérais pour de nombreuses raisons : je connaissais la passion de l'enquête, de la mise au jour de la vérité, qui anime Gilbert, son courage tranquille devant les attaques ineptes de ses détracteurs. Je pensais bien aussi que l'affaire passionnerait ce natif du Cher autant que son éditeur, mais surtout, je savais ce vieux militant du PS, convaincu de la thèse de l'innocence de Mis et Thiennot (dont le camp comptait nombre d'élus de gauche dont un certain Michel Sapin). Détail qui m'assurait de sa rigueur et de sa neutralité.

Très vite, il prit contact avec l'ex-policier, se jeta à corps perdu dans les archives, retrouva le policier chargé des enquêtes en révision par la chambre criminelle de la Cour de cassation lors des différentes demandes de révisions du procès (la dernière date de janvier 2015).

¹¹ *Pourquoi mon père ? ; Dans le labyrinthe de la Résistance ; Capitaine Daniel, la légende, les faits* tous édités par AZ Patrimoine, (Cf Lettre aux amis de la police 2013/6). Gilbert Moreux est par ailleurs de HSCO (Pour une histoire scientifique et critique de l'occupation) une association qui regroupe des chercheurs pour la plupart non académiques, qui oeuvrent par leurs recherches et leurs travaux, à la mise au jour de vérités longtemps occultées par le poids du silence et des légendes.

Après bien des péripéties et beaucoup de travail, le livre existe — Gilbert Moreux, *Mis & Thiennot, l'agitation face aux faits*, AZ Patrimoine — il sortira le 27 avril.

Gilbert, a changé d'avis quant à « l'innocence » de Mis et Thiennot. Il a surtout découvert le « mensonge médiatique » qu'évoque M. Rambla à propos du meurtre de sa fille quand il s'agit de défendre des victimes exemplaires « d'erreurs judiciaires », quitte à balayer les arguments les plus accablants pour eux et à totalement mépriser les victimes et leurs familles.

Mais Gilbert Moreux n'est pas Gilles Perrault.

Son livre sera vendu dans les tabacs-buvettes du Berry, suscitera de nombreuses réactions locales, des réunions passionnées dans des arrières salles et un grand silence médiatique national.

L'auteur ne sera invité sur aucun plateau de TV...

Essayons de faire, bien modestement, bouger – un peu – les choses...

Vous trouverez ci-dessous, la présentation du livre, sa préface et l'annonce de l'éditeur...



DP mis.pdf

Je vous invite également à découvrir le long récit — plus de deux heures — enregistré en 1999 par Maurice Vidal alors inspecteur OPJ de la 17^e BR de PJ de Limoges qui a reçu les aveux de Gabriel Thiennot le 5 janvier 1947. Il fait un récit très circonstancié, très méticuleux de l'enquête policière (récit confirmé par les archives) et raconte son effarement quand il découvre, dans les années 1990 les manipulations des témoins, des témoignages auxquelles se livrent les réalisateurs des émissions télévisées qui invitaient sur leurs plateaux « ces victimes d'une terrible erreur judiciaire » qui inventaient de nouveaux détails à chaque intervention :

https://www.youtube.com/watch?v=0_GsY4K3TZc

Je vous le disais, l'erreur judiciaire est une excellente affaire pour l'audimat, la bonne conscience des combattants de la vérité et... les marchands.

La lutte contre l'erreur judiciaire et la condamnation d'innocents est une cause juste qui mérite d'être défendue à partir de cas réellement exemplaires.

Licence poétique/liberté d'expression : **Quelle musique écoutaient Coulibaly et les frères Kouachi ?**

« La France est une garce et on s'est fait trahir...

Frère je te lance un appel

On est là pour tout niquer »

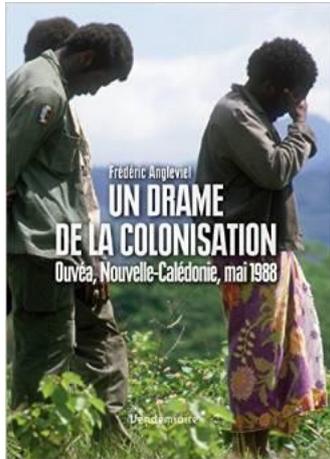
(Sniper)

« Les colons nous l'ont mis profond
À l'envers on va leur faire
On est venu récupérer notre dû
Dans vos rues on va faire couler votre pus
Attends-toi à plus d'un attentat
Ici en France, loin des ambiances pétard 14 juillet
Microphone ouvert et nos actions s'annoncent féroces »
(Lunatic)

« J'aimerais voir Paname brûler au napalm
Sous les flammes façon Vietnam
...
J'ai envie de dégainer sur des faces de craie...
(Ministère amer)

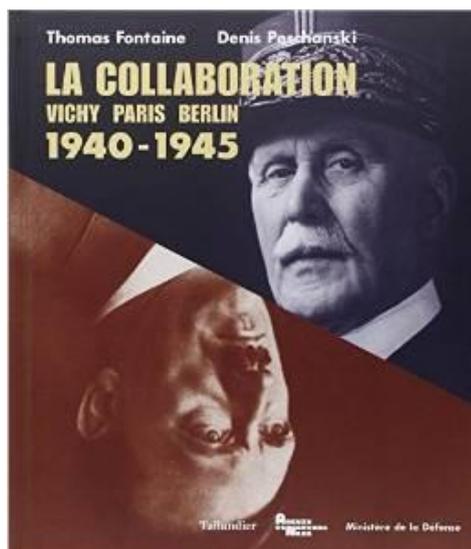
OUVRAGES :

■ Frédéric Angleviel, *Un Drame de la colonisation. Ouvéa, Nouvelle-Calédonie, mai 1988*. Paris, Vendémiaire, 2015.



Une tentative honnête, par un spécialiste de l'histoire de la Nouvelle Calédonie, de faire la lumière sur une affaire tragique (six militaires et 19 indépendantistes tués), exposer objectivement les faits, leur déroulement chronologique, peser les responsabilités des différents acteurs, le tout à partir de témoignages contradictoires à commencer par les différentes versions données par le chef du GIGN de l'époque dont un des récits a servi de base au film très controversé de Mathieu Kassowitz...

■ Thomas Fontaine, Denis Peschanski, *La Collaboration. Vichy, Paris, Berlin, 1940-1945*. Tallandier, Archives Nationales, Ministère de la Défense, 2014.



Il s'agit du catalogue de l'exposition du même nom qui vient de se tenir avec un grand succès aux Archives nationales, hôtel de Soubise.

Remarquable par la qualité des illustrations, de la mise en page, cet ouvrage, rédigé par les deux commissaires de l'exposition, présente un panorama très complet des différentes facettes d'une question complexe et d'un mot dont la polysémie, les usages multiples et souvent péjoratifs expliquent des interprétations parfois simplistes et presque toujours polémiques.

Abordée de façon chronologiques, année par année, la collaboration politique, policière, économique, industrielle, intellectuelle, artistique, idéologique, morale... est évoquée par des textes, des événements, des personnages parfois oubliés et illustrée de documents jusqu'alors connus des seuls habitués des cartons des dépôts d'archives, mais aussi d'objets, d'affiches, etc... prêtés par des collectionneurs privés.

Le tout forme un ouvrage agréable, instructif, qu'on lit avec un intérêt soutenu et qui serait de référence s'il ne souffrait de quelques défauts que la qualité et la réputation des auteurs ne laissent pas pressentir.

La connaissance historique, l'historiographie évoluent au fur et à mesure des ouvertures d'archives, des recherches et des publications. De ce fait, on ne peut en 2014 se contenter de répéter et de reprendre, des travaux dépassés et des affirmations contredites par les avancées nouvelles. Au prétexte de vulgariser, on ne saurait présenter une histoire fossilisée.

Je ne prendrai que quelques exemples qui ressortissent au champ de ma compétence :

Il est pour le moins surprenant, dans les pages consacrées à la « traque de l'affiche rouge » (pp. 268 sq) de retrouver l'antienne chère à l'un des auteurs sur la « lutte armée ». Outre le fait que l'expression « lutte armée » est discutable, affirmer que les FTP-MOI sont *les seuls* à mener des actions armées à Paris est largement démenti par les recherches de Franck Liaigre sur les FTPF qui sont bien présents dans ces actions depuis 1942. En outre cela laisse à penser que ces actions disparaissent après la chute du groupe Manouchian. Ce qui est largement contredit par les faits : il y a plus d'attentats et d'actions dans la région parisienne au 1^{er} semestre 1944 qu'il n'y en a eu les deux années précédentes. Seule différence : leurs acteurs sont des groupes francs et non des FTP et – poids de l'historiographie française oblige – alors qu'on a des dizaines de travaux, articles, ouvrages sur les FTP et notamment les FTP-MOI, personne n'a réellement travaillé sur ces groupes francs d'obédience non communiste.

La « collaboration » prend souvent la forme – ou dissimule – des concurrences qui n'ont rien de confraternelles ni de collaboratif. Il en va ainsi de la répression raciale (Dannecker crée un service autonome au sein même de la PP, distinct de la PQJ, au prétexte que les Français n'entendent rien à la lutte antijuive) comme de la lutte antimaçonnique. Le service, installé square Rapp dirigé par l'inspecteur Moerschel de la PP et supervisé par Moritz (évoqué p.83) signifie clairement à Vichy que la lutte antimaçonnique est un domaine réservé et que le SPSS créé à Vichy en avril 1941, n'a pas droit de cité à Paris (et plus généralement en Zone occupée). Avec le service anti-maçonnique du Square Rapp, il ne s'agit pas de collaboration, mais de la prise en main par l'occupant d'une répression que la police française en tant que telle ne saurait mener tant les policiers français comptent de maçons parmi eux.

À propos de Châteaubriant (p.135), il paraît curieux de retrouver l'affirmation que les Allemands ont suivi « en grande partie » les recommandations de Pucheu pour la désignation des otages fusillés. La vérité est plus nuancée : ce sont bel et bien les Allemands qui ont — au grand dam de Pucheu — désigné les otages (notamment Guy Môquet et des anciens combattants) en fonction de leurs propres critères qui recourent dans certains cas ceux de Vichy. (cf notre ouvrage avec Franck Liaigre sur *L'affaire Guy Môquet*, Larousse, 2009)

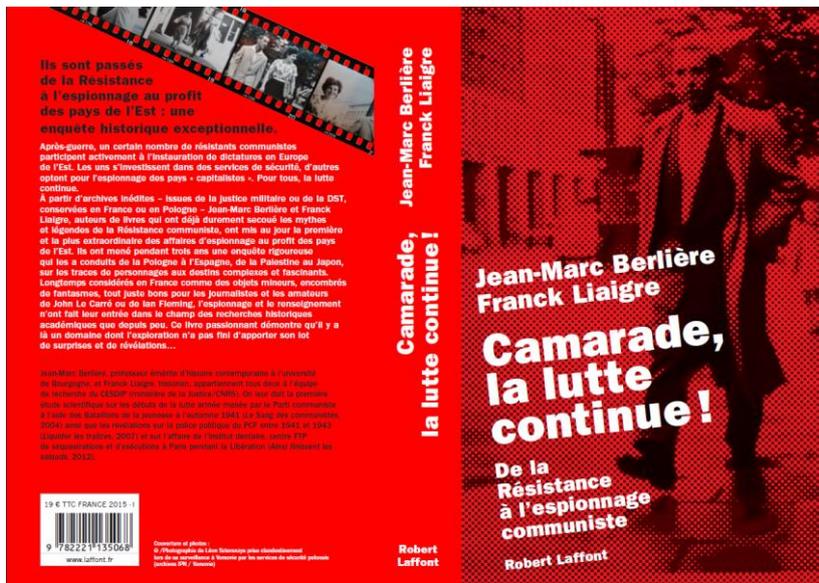
« L'assassinat de Georges Mandel, symbole des exactions de la Milice » (pp. 394-5) reprend la thèse d'un assassinat sur ordre de la Milice, en représailles de l'assassinat de Ph. Henriot. Nous avons montré (avec F. Le Goarant, dans *Liaisons dangereuses*, Perrin, 2013) que les choses sont beaucoup moins claires. Même si les miliciens eux-mêmes ont cru à cette version, répétée *ad nauseam* par tous les auteurs, ce n'est pas « la Milice », pas plus Darnand que Knipping, mais les Allemands — et au plus haut niveau, à Berlin et Paris — qui ont ordonné cette exécution, réalisée certes par un « milicien », mais très particulier : il n'a rejoint la Milice française qu'au printemps 44, en revanche c'est un agent du SD et un authentique malfrat lié par ailleurs avec la Résistance par le biais de « collègues » en truanderie travaillant parfois, pour la résistance comme c'est le cas d'un des membres du commando qui a tué Henriot et qui est tué justement par l'assassin de Mandel, lui-même exécuté à l'Hôtel de Ville, le soir du 25 août, par des responsables résistants qui craignaient ses révélations à leur sujet. La lecture des travaux récents aurait permis d'éviter d'écrire d'autres contre-vérités telles celle qu'on trouve dans la légende de la photo de l'automobile qui a servi à l'expédition qui évoque « les impacts des balles qui ont tué Mandel »... Comme le montrent les expertises balistiques : aucune de ces balles n'a touché Mandel qui a été abattu alors qu'il était hors de la voiture.

Ce sont des détails dira-t-on ?

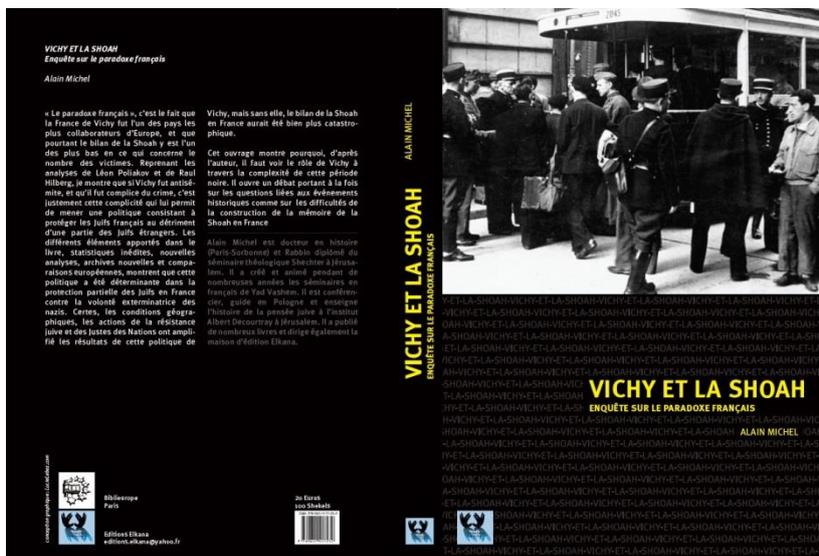
Peut-être, d'ailleurs l'histoire n'est faite que de détails... mais quitte à écrire un livre destiné au public éclairé et curieux qui fréquente ce type d'exposition, on aurait pu espérer voir offrir des connaissances mises à jour et non de vieilles légendes réchauffées comme c'est parfois le cas.

Rappels :

■ **Jean-Marc Berlière, Franck Liaigre, *Camarade la lutte continue. De la Résistance à l'espionnage communiste*. Paris, Robert-Laffont, 2015, 22€.**



■ Alain MICHEL, *Vichy et la Shoah. Enquête sur le paradoxe français*, nouvelle édition, 2015, www.editionselkana.com

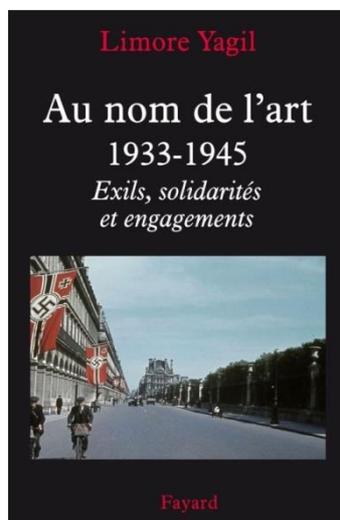


Reedition VICHY ET LA SHOAH.pdf

Et vidéo de sa dernière conférence à Paris :

<http://youtu.be/DpYaWbgLVwU>

■ Limore Yagil, *Au nom de l'art, 1933-1945. Exils, solidarités et engagements.* Fayard, 2015



Présentation éditeur :

La fascination exercée par Paris dans toute l'Europe depuis le début du XX^e siècle se traduit, dès avant le premier conflit mondial, par l'établissement d'un grand nombre d'artistes dans ce lieu de liberté d'esprit et de création. Grâce à un enseignement de qualité, les Académies de peinture ou de musique, notamment, attirent des Russes, Polonais, Hongrois, Tchèques ou Allemands, futurs fleurons de l'École de Paris, éminents interprètes de l'Opéra et du Conservatoire.

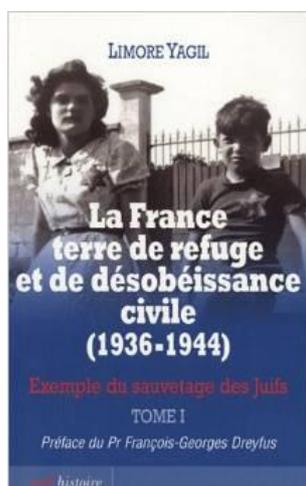
Avec les différentes vagues de migration, dont les artistes juifs fuyant les persécutions, se sont constitués dans la Ville lumière des réseaux d'amitié avec des artistes français, filières qui s'actionnent sous l'Occupation et Vichy pour protéger et mettre à l'abri les victimes du régime. Si l'on connaît l'intervention de Sacha Guitry et d'Arletty en faveur de Tristan Bernard, il y en eut beaucoup d'autres, révélées par Limore Yagil.

À la croisée de l'histoire culturelle et de l'histoire politique, l'auteur remonte aux origines de ces réseaux de solidarité, retraçant toute une géographie de l'entre-aide, et interroge la signification qu'il convient de donner à ces différents actes de désobéissance civile.

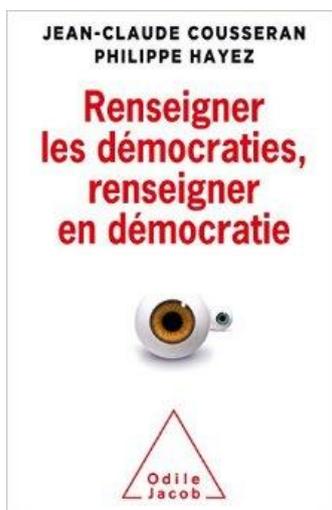
Du même auteur, deux ouvrages qui permettent de découvrir des policiers, des employés de préfecture, des prêtres... jouer un rôle bien éloigné des stéréotypes véhiculés par la mémoire sociale :

La France, terre de refuge et de désobéissance civile (1936-1944) : Exemple du sauvetage des juifs Tome 1, *Histoire de la désobéissance civile, implication des corps de métiers*

La France, terre de refuge et de désobéissance civile (1936-1944) : Exemple du sauvetage des juifs Tome 2, Implication des fonctionnaires, le sauvetage aux frontières et dans les villages-refuges



■ **Jean-Claude Cousseran et Philippe Hayez, *Renseigner les démocraties, renseigner en démocratie*, Odile Jacob, 2015.**



Archives

De bonnes et de moins bonnes nouvelles pour les chercheurs

Commençons par les bonnes :

Le site internet entièrement rénové de l'Ofpra est en ligne.

Ce nouveau site comporte des innovations majeures, dont un nouveau volet « histoire et archives » qui offre aux chercheurs et descendants de réfugiés des facilités d'accès à nos archives et publie des actualités liées aux archives de l'Office, aux travaux de la mission histoire et du comité d'histoire. Ce volet compte aussi des galeries d'images...

La déclassification des archives de l'Elysée au sujet du Rwanda

<http://www.rfi.fr/afrique/20150413-rwanda-genocide-rwandais-pieces-declassifiees-elysee-france/>

http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/03/24/le-rwanda-et-les-archives-du-genocide_4600215_3212.html

En revanche cela ne s'arrange pas au SHD de Vincennes où, après rendez-vous (délai moyen, 2 ou 3 semaines), on ne peut consulter que 5 articles par jour. S'il s'agit de dossiers de l'ex-bureau résistance qui peuvent ne comporter que quelques pages, la séance, voyage et hôtel compris, coûte cher au malheureux provincial...

Les nouvelles ne sont pas meilleures à la DGSJ (ex DCRI, DST...) : après un entrebâillement de courte durée, la porte des archives s'est refermée. Il faut désormais une accréditation défense pour consulter des dossiers systématiquement estampillés « confidentiel/défense » ...

Dois-je ajouter que la consultation des archives de police judiciaire (délai passé à 75 ans — car ce sont désormais des archives judiciaires — au lieu des 60 ans délai précédent des archives de police), deviennent difficiles à consulter, même si l'intéressé est décédé depuis plus de 25 ans et que le chercheur en apporte la preuve (bulletin d'état civil...) : le dossier pourrait concerner marginalement des gens vivants ou décédés depuis moins de 25 ans : ce qui impose de trier les cartons ce qu'aucun service d'archive ne peut raisonnablement envisager...

Cf la position du SIAF à ce sujet :

<http://siafdroit.hypotheses.org/442>

Tout dépend de la compréhension des responsables des services.

Est-il nécessaire d'évoquer les conséquences dramatiques pour des doctorants ? La régression qui en résulte pour la recherche ?

Nous avons à l'époque milité contre la loi de juillet 2008, JAMAIS nous n'avons imaginé une telle régression, un tel blocage...

Il va falloir envisager sérieusement à se reconvertir et s'intéresser de près au XIXe siècle... Comme nous y invite la mise en ligne de l'édition critique numérique des carnets de prison de Henri Delescluze à Belle-Île (1851-1853) :
<http://elec.enc.sorbonne.fr/delescluze/>

COLLOQUES, CONFÉRENCES, SÉMINAIRES, APPELS À CONTRIBUTIONS/CALLS FOR PAPERS...

■



Dear Colleagues,

Due to the high level of interest in applications for EUROCRIM 2015 Conference, the **abstract submission** of oral/poster/panel presentations **deadline is extended until**

30 April, 2015

Abstracts received after this deadline will not be considered.

<http://skyros.eventkey.pt/Geral/InserirResumo.aspx?Evento=13&Formulario=13&Lingua=en-GB>

<http://eurocrim2015.com/abstracts>

Please note, that presenting authors should be able to attend the whole meeting since we cannot honour requests for a specific day or time.

Take your chance to share your experiences with co-experts!

Scientific and Organizing Committees of EUROCRIM 2015 Porto Conference

Visit our website regularly for scientific program updates and useful information at
<http://www.eurocrim2015.com/>

■ Paris les 20 et 21 avril 2015

Colloque scientifique international : "**Les relations entre la police et les citoyens: Europe, États Unis, Australie**".

Le programme :



programme_draft_16
March.pdf

Expositions

■ **LYON, Bibliothèque Diderot, du 27 avril au 6 juin 2015 : Paroles de libérés**

De la libération des camps au retour des déportés juifs (janvier - été 1945)

30 rescapés des camps racontent leur libération.

Dans leurs témoignages, ils évoquent les premiers contacts avec les Alliés, le rapatriement et les conditions de l'accueil en France ainsi que l'après-déportation. Les récits, issus de la collection des 52 000 témoignages audiovisuels de l'USC Shoah Foundation (consultables à l'École normale supérieure de Lyon), sont accompagnés de documents (biographies, photographies, parcours cartographiés) visibles sur tablettes numériques, ainsi que de panneaux de contextualisation.

L'exposition propose également la consultation de la base complète des témoignages de l'USC Shoah Foundation, celles de la carte interactive des enfants juifs déportés de France et de l'outil d'analyse de discours TXM appliqué aux récits de la déportation (corpus des Grands

entretiens de l'INA recueilli avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah).

Au-delà de l'histoire et de la mémoire, le dispositif présenté valorise les ressources et les outils numériques disponibles ou développés à l'École normale supérieure de Lyon.

Lieu et date :

Lieu : Bibliothèque Diderot de Lyon - 5 parvis René Descartes - Lyon 7ème - Métro Debourg

Date : Du 27 avril au 6 juin 2015

Horaires des visites : 9h à 19h du lundi au vendredi / 9h à 17h le samedi

Contact et informations :

parolesdeliberes@ens-lyon.fr

Liens utiles :

<http://www.ens-lyon.eu/actualites/exposition-paroles-de-liberes-de-la-liberation-des-camps-au-retour-des-deportes-juifs-janvier-ete-1945--261337.kjsp?RH=ENS-LYON-FR-AGENDA>

Accès aux témoignages de l'USC Shoah Foundation à l'ENS de Lyon :

<http://vha.usc.edu>

Accès au catalogue de l'USC Shoah Foundation :

<http://vhaonline.usc.edu>

Projet TETRADE : <http://tetrade.huma-num.fr>

TXM : <http://textometrie.ens-lyon.fr>

■ VIRE, du 29 avril au 1^{er} Novembre

« Un Œil sur le crime »





Exposition Un oeil sur
le crime dossier de pr

Sur le Net et ailleurs

- La lettre très riche de la société lyonnaise d'histoire de la police :



Newsletter_2015_1.
pdf

- Nlle bibliothèque numérique sur Criminocorpus :

<https://criminocorpus.org/fr/bibliotheque/collections/police-scientifique-bertillonage/>

- Les affaires de janvier et les ratés de la lutte antiterroriste ont relancé un vieux sujet :

http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2015/04/08/antiterrorisme-l-eternelle-guerre-des-polices_4611921_1653578.html

- Toujours intéressant sur la mémoire et recherches locales, le blog de Gérard Soufflet qui s'intéresse cette fois aux tombes et sépultures, lieux de mémoire :

<http://www.respol71.com/?&trck=nl-903188-1245348-90u4I>

- L'impact sécuritaire des attentats de janvier 2015 sur l'opinion

<http://www.jean-jaures.org/Publications/Notes/Apres-l-evenement-l-impact-des-attentats-de-janvier-2015-sur-l-opinion>

Pétitions

Je le fais rarement, mais je me permets de relayer ces deux-là qui ont pu vous échapper.

La 2^e me paraît particulièrement importante si on veut éviter un monopole Buisson...

■ Nous sommes plusieurs enseignants-chercheurs à vouloir nommer notre université "Université d'Orléans - Jean Zay" à l'occasion de sa panthéonisation.

Merci de signer cette pétition si, comme je l'espère vous connaissant, vous jugez cela pertinent.

Mmes et MM. les administrateurs de l'université d'Orléans: Associer le nom de Jean Zay au campus universitaire d'Orléans

Pour l'université Orléans-Jean Zay

70 ans après son assassinat par la Milice antisémite et antirépublicaine du régime de Vichy, le grand Orléanais Jean Zay va entrer au Panthéon en mai 2015.

Et dans sa ville natale, quelle trace, quel geste pour témoigner de l'attachement aux valeurs qu'il incarne ? Si une oeuvre d'art à sa mémoire est en préparation, si « le festival de Cannes 1939 », voulu et conçu par Jean Zay, aura bien lieu... à Orléans à l'automne 2015, comment l'université dont il a été le ministre et qu'il a profondément réformée, pourrait-elle lui témoigner sa reconnaissance tout en se tournant vers l'avenir ?

A l'occasion des 70 ans du CNRS, son président national, Alain Fuchs, est venu rendre, ce 11 février à Orléans, un hommage solennel à son fondateur, sur le campus scientifique crée il y a un demi-siècle par un maire d'Orléans issu de la Résistance, de Libération-Nord, gaulliste visionnaire et ami de jeunesse de Jean Zay : Roger Secrétain. Un tel hommage renforce la détermination d'un nombre grandissant de chercheurs et d'enseignants-chercheurs à marquer leur reconnaissance à son oeuvre et leur volonté de lier le nom de Jean Zay à l'université de la ville qu'il a tant aimée.

Le moment que nous vivons est particulier. La confiance dans la jeunesse, dans son éducation, son accès à la culture, à la création, à une science libérée d'un utilitarisme à courte vue, est essentielle. Passionnément républicain et laïc, avocat au barreau d'Orléans, journaliste, écrivain, grand ministre de l'Education nationale et des Beaux-Arts, homme d'Etat antimunichois, Résistant lié à l'Organisation Civile et Militaire, Jean Zay a porté une certaine idée de la recherche et de l'université française : accès démocratisé, création des œuvres sociales, développement de la vie étudiante à travers médecine préventive, logement et restauration, volonté d'ouvrir à tous les talents le recrutement des élites politiques et administratives, projet que reprendront à la Libération Michel Debré et Jean-Marcel Jeanneney avec l'ENA.

Au moment où l'université d'Orléans entreprend de resserrer toujours davantage sa coopération avec les grands organismes de recherche qui partagent son grand campus, au moment où elle s'engage dans une très vaste communauté inter-régionale d'universités et d'établissements du

Centre-Atlantique, la nécessité de renforcer son ancrage territorial et de réaffirmer son enracinement dans les valeurs de laïcité et de fraternité est encore plus impérieuse.

A l'instar de l'université de Toulouse, qui vient d'associer le patronyme de Jean Jaurès à sa dénomination, nous, signataires de cet appel, proposons qu'une délibération soit soumise, en ce printemps 2015, aux administrateurs du CA de l'université d'Orléans afin qu'elle s'appelle désormais, à compter du 1er septembre prochain, « université d'Orléans-Jean Zay ».

[https://secure.avaaz.org/fr/petition/Mmes et MM les administrateurs de luniversite dOrleans Associer le nom de Jean Zay au campus universitaire dOrleans/?tdiQejb](https://secure.avaaz.org/fr/petition/Mmes+et+MM+les+administrateurs+de+luniversite+dOrleans+Associer+le+nom+de+Jean+Zay+au+campus+universitaire+dOrleans/?tdiQejb)

■ Soutenir le pluralisme, soutenir TOUTE L'HISTOIRE

Chaîne thématique consacrée à l'histoire et diffusée sur le câble et le satellite depuis le 2 Avril 1996, TOUTE L'HISTOIRE est aujourd'hui menacée de disparaître. Une chaîne dont la qualité éditoriale est pourtant unanimement reconnue et qui depuis toujours s'attache à consacrer une large part de son antenne au travail de mémoire, à la lutte contre tous les négationnismes quels qu'ils soient.

En effet Canalsat, qui distribue plusieurs centaines de chaînes thématiques diverses auprès de plus de trois millions de foyers, et qui domine nettement le paysage de la télévision thématique payante, représentant plus de 80% du marché, entendrait ne plus reprendre la chaîne, mettant en péril son équilibre économique et condamnant son existence même. La chaîne Histoire, dirigée par Patrick Buisson, également diffusée et rémunérée par Canalsat se retrouvant ainsi la seule chaîne consacrée à l'histoire dans le paysage tv français...

Les programmes diffusés par la chaîne TOUTE L'HISTOIRE disparaîtraient donc aussi du service Campus de CanalSat qui permet aux écoliers et étudiants de disposer de ressources documentaires audiovisuelles, au seul profit des programmes de la chaîne Histoire.

Sauvegarder le pluralisme dans le domaine des chaînes de télévision consacrées à l'histoire est indispensable, c'est pourquoi il faut soutenir TOUTE L'HISTOIRE. Apportez votre soutien par mél en cliquant ici soutien@toutelhistoire.com en apposant la mention "Je soutiens le pluralisme, je soutiens la chaîne Toute l'Histoire" suivie de vos noms et prénoms et titres (et en cliquant sur "envoyer").

Livres

Je ne saurais trop conseiller la lecture de deux livres exceptionnels de Sebastian Haffner d'une lucidité d'une originalité d'une pénétration qui forcent l'admiration quand on sait qu'ils ont été rédigés *avant...*

Considérations sur Hitler, Perrin, 2014

Histoire d'un allemand, Souvenirs 1914-1933, Actes Sud (Babel), 2004.

Et un témoignage rare :

Marie Jalowicz Simon, *Clandestine*, Flammarion

FAQ :

Pour ceux qui recevraient cette « Lettre aux amis... » pour la première fois :

Q/ Comment et pourquoi suis-je destinataire de cette *Lettre* ?

R/ Si vous ne l'avez pas demandé vous-même, il y a de fortes chances que vous ayez été « balancé » par un/des ami(s) : cherchez le(s)quel(s)... mais ne comptez pas sur nous pour vous le dire !

Q/ Je ne suis pas un ami de la police ! (ton offusqué voire scandalisé)

R/ et apparemment pas un ami de l'humour non plus ! Cette « *Lettre* » (dont le titre est inspiré de la rubrique « Deux mots aux amis » d'un journal libertaire du début du XX^e siècle) parfaitement informelle et à fréquence irrégulière, a pour but de diffuser les informations - publications de livres ou d'articles, soutenances de thèses, colloques ou journées d'études - en rapport avec l'histoire, la recherche, la réflexion, les archives et sources... concernant peu ou prou le domaine policier (gendarmerie comprise !), la justice, le crime, le renseignement, la justice... Il n'est donc pas nécessaire d'aimer la police (ou la gendarmerie) pour en être destinataire : s'intéresser à l'histoire d'institutions qui jouent un tel rôle dans l'Histoire et occupent une place si délicate dans la démocratie, suffit...

⇒ Ceci dit si vous ne voulez plus figurer sur la liste des destinataires, rien de plus simple : répondez à ce courriel avec la mention « STOP ! »

en revanche si vous connaissez des gens susceptibles d'être intéressés par ces nouvelles, n'hésitez pas, soit à leur faire suivre ce courriel, soit à nous transmettre leurs adresses électroniques (voir 1.).

La *Lettre* existe depuis 2008.

Pour consulter les *Lettres des deux dernières années*, il suffit d'aller sur le site CRIMINOCORPUS en cliquant sur ce lien :

<http://criminocorpus.hypotheses.org/category/politeia-police-gendarmerie/lettres-aux-amis-de-la-police>

Pour les *Lettres* antérieures à 2011, il suffit de les demander par mél.

Dernier détail : le rédacteur de ce courriel ne saurait tout connaître de ce qui paraît et se fait dans ces domaines ... ce qui explique les éventuelles lacunes et absences ... La *Lettre* ne fonctionnerait pas sans « information » ! ... Bien évidemment et conformément à la déontologie policière l'anonymat des « correspondants » (toujours « honorables ») est une règle d'or ! Merci de me signaler parutions, colloques, etc... qui peuvent intéresser les « amis » et merci aux « amis » qui me font suivre les informations intéressantes...

jMb